

## Résultat annuel de SUISA: les auteurs et les éditeurs de musique reçoivent plus d'argent que l'année dernière

**En 2019, SUISA a réalisé un chiffre d'affaires de 160,9 millions de francs provenant de la gestion des droits d'auteur en Suisse et à l'étranger. Ce résultat positif est tout particulièrement lié aux recettes provenant des concerts et du domaine en ligne. En incluant les recettes annexes, le chiffre d'affaires total s'est élevé à 176,3 millions de francs. Le bon résultat profitera aux compositeurs, paroliers et éditeurs de musique, qui recevront plus d'argent de SUISA cette année. Cependant, SUISA s'attend à une baisse massive des recettes pour l'année en cours et l'année prochaine en raison de la crise actuelle du coronavirus.**

Zurich, le 29 mai 2020 – 2019 a été une bonne année pour les auteurs et les éditeurs de musique en Suisse. SUISA a pu augmenter son chiffre d'affaires total de 9,6%, passant de 160,8 millions de francs à 176,3 millions de francs. Ce résultat positif profite aux compositeurs, aux paroliers et aux éditeurs de musique, lesquels recevront de SUISA, en Suisse et à l'étranger, 135 millions de francs, soit 2,8 millions de plus que l'année passée.

### Forte croissance du domaine en ligne

Outre les recettes de la coopérative SUISA et les recettes annexes, le chiffre d'affaires comprend également celles provenant de SUISA Digital Licensing SA, la filiale pour les licences en ligne à l'échelle internationale. Dans le domaine en ligne en particulier, les recettes ont de nouveau fortement augmenté l'année dernière, passant de 10,1 millions de francs à 14,5 millions de francs, soit une croissance de 43,6%.

### Un solide marché des concerts en 2019

En 2019, les recettes de droits d'auteur provenant des droits d'exécution ont également beaucoup progressé par rapport à l'année dernière, passant de 44,2 millions de francs à 52,1 millions de francs (+17,9%). Les concerts ainsi que les recettes provenant de la musique d'ambiance dans les magasins ou les restaurants ont particulièrement contribué à cette augmentation. En début d'année 2019, SUISA a repris le mandat octroyé à Billag pour l'encaissement de ce tarif. Ce changement est intervenu suite à la révision de la loi sur la radio et la télévision. L'acquisition d'environ 100 000 clients a nécessité la mise en place par SUISA d'un nouveau centre d'appels et de traitement, ce qui a favorisé la gestion efficace de ses activités de renseignement et de facturation.

### Diminution des droits d'émission en raison de la baisse des recettes publicitaires

Une grande partie des recettes de SUISA provient encore des droits d'émission, pour lesquels les redevances perçues se sont élevées en 2019 à 63,6 millions, soit une baisse de 3,2% par rapport à l'année précédente (65,7 millions de francs). Cela peut s'expliquer par la diminution des recettes publicitaires des diffuseurs, qui continuent à s'orienter vers le domaine en ligne.

En ce qui concerne la redevance sur les supports vierges (droits à rémunération), SUISA a perçu l'année passée moins de redevances que l'année précédente (13,9 millions de francs au lieu de 14,7 millions de francs). Cela s'explique par le taux plus faible de la redevance sur les supports vierges pour les smartphones, les tablettes et les lecteurs MP3. S'agissant des recettes provenant des droits de reproduction, elles sont en baisse depuis des années ; l'année dernière, elles se sont élevées à 4,4 millions de francs (6,2 millions en 2018).

### 87 francs sur 100 versés aux auteurs et aux éditeurs

Le taux de frais d'administration de SUISA a légèrement augmenté l'année dernière, pour passer de 12,34% à 13,07%. SUISA reverse ainsi près de 87 francs aux auteurs et éditeurs de musique pour 100 francs de droits d'auteur perçus. Grâce en partie au bon résultat des titres, il y aura à nouveau une répartition complémentaire de 7% sur tous les décomptes émis en 2020.

### Moins de recettes en raison de la crise du coronavirus

SUISA s'attend à une baisse massive de ses recettes cette année et l'année prochaine. Cela s'explique notamment par l'interdiction d'organiser des événements, qui restera en vigueur dans les prochains mois. La fermeture temporaire des magasins et des restaurants entraînera également une baisse des recettes de droits d'auteur, car ces entreprises utiliseront moins de musique d'ambiance. La crise du coronavirus aura également un impact sur

les recettes provenant des droits d'émission, car les diffuseurs, en particulier, encaisseront moins de revenus publicitaires, entre autres, en raison de l'annulation d'événements majeurs.

«Les résultats positifs de SUISA sont très importants, surtout en cette année très difficile pour les créateurs de musique », déclare Andreas Wegelin, CEO de SUISA. « Nous pouvons ainsi reverser plus d'argent aux auteurs et aux éditeurs de musique cette année. Cependant, il est déjà certain qu'en 2020, nous encaisserons beaucoup moins d'argent à cause de la crise du coronavirus, et nous nous attendons également à ce que 2021 soit une mauvaise année pour la plupart des créateurs de musique».

Le rapport de gestion 2019 de SUISA est disponible en ligne à l'adresse suivante [www.suisa.ch/rapportdegestion](http://www.suisa.ch/rapportdegestion).

### Les chiffres clés de l'exercice 2019 de SUISA (en millions de CHF) :

	2019	2018	+/-%
Droits d'émission	63,6	65,7	-3,2%
Droits d'exécution	52,1	44,2	17,9%
Droits de reproduction	4,4	6,2	-29,0%
En ligne	14,5	10,1	43,6%
Droits à rémunération	13,9	14,7	-5,4%
Etranger	12,3	12,9	-4,7%
<b>Total des recettes des droits d'auteur en Suisse et à l'étranger</b>	<b>160,9</b>	<b>153,8</b>	<b>4,6%</b>
Recettes annexes	15,4	7,0	120,1%
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>176,3</b>	<b>160,8</b>	<b>9,6%</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>34,5</b>	<b>34,1</b>	<b>1,1%</b>

#### Plus d'informations:

Pour les médias francophones:

**Céline Troillet**

Service juridique SUISA

Tél. +41 21 614 32 26

E-mail: [celine.troillet@suisa.ch](mailto:celine.troillet@suisa.ch)

Pour les médias germanophones:

**Giorgio Tebaldi**

Responsable communication SUISA

Tél. +41 44 485 65 03

E-mail: [giorgio.tebaldi@suisa.ch](mailto:giorgio.tebaldi@suisa.ch)

#### A propos de SUISA

SUISA est la coopérative des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique en Suisse et au Liechtenstein. Parmi ses quelque 39 000 membres, elle compte des créateurs de musique issus de tous les domaines. En Suisse et au Liechtenstein, SUISA représente un répertoire musical mondial correspondant à deux millions d'auteurs. Elle octroie des licences pour l'utilisation de ce répertoire mondial à plus de 120 000 clients. En 2017, SUISA a fondé, en collaboration avec l'organisation musicale états-unienne SESAC, la joint-venture Mint Digital Services.

L'entreprise est responsable de la facturation et de l'administration au niveau international des licences de musique en ligne pour SESAC, sa filiale The Harry Fox Agency et SUISA. Elle offre également ses services à des maisons d'édition.

Forte de quelque 240 collaborateurs travaillant sur les sites de Zurich, Lausanne et Lugano, la coopérative génère un chiffre d'affaires de plus de 170 millions de francs. En tant qu'organisation à but non lucratif, SUISA répartit les recettes des licences, après déduction des frais administratifs, entre les différents auteurs et éditeurs de musique. [www.suisa.ch](http://www.suisa.ch)